

“LE RÉVOLTÉ” À PARIS:

A Paris, nous nous rendîmes chez la sœur de ma femme qui devait nous donner abri jusqu'à ce que nous pussions nous débrouiller. Dans la maison il y avait à louer une pièce mansardée, sous le toit. Nous la prîmes - provisoirement. C'est ainsi que je retournai au 140 de la rue Mouffetard, où j'avais habité étant gosse.

Je revis Méreaux dont j'avais fait connaissance avant mon départ pour Genève. Il consentit à devenir gérant du journal. Il me mit en relation avec quelques-uns des camarades qui s'étaient occupés de la publication de *Terre et Liberté*, journal que les Parisiens avaient fondé, mais qui avait dû cesser sa publication après une trentaine de numéros - dont trois sous le titre de *l'Audace* - faute d'argent.

Ces camarades me proposèrent de reprendre leur local, ruelle Pellée, dans la rue Saint-Sabin, ce que j'acceptai.

Dès le premier jour, j'y respirai une atmosphère qui ne me disait rien qui vaille. C'était ouvert à trop de monde. J'y avais fait diriger la correspondance. Lorsque j'allai l'y chercher, il se trouva que l'on avait fracturé la boîte aux lettres. L'auteur était une brute, du nom de H..., un ouvrier ébéniste qui, plus tard, fut mêlé à un journal anarcho-corporatif, mais faisant quelque peu de chantage. Plus tard encore, il fut à peu près convaincu d'être de la police.

Je jugeai prudent de me tenir à l'écart de ce milieu. Dès le deuxième numéro l'adresse du *Révolté* fut rue Mouffetard.

Comme bureau de journal et comme logement, cela laissait à désirer. On y avait accès par un escalier qui tenait surtout de l'échelle de meunier. Quelques mois après notre retour, j'éprouvai l'affreuse douleur de perdre ma femme en couches emportée par la fièvre, ainsi que l'enfant, un superbe garçon. La question du logement me devint fort indifférente. Le provisoire dura dix-sept ans.

Dans les premiers temps, je fus, un soir, appelé à descendre sur la place: quelqu'un désirait me parler.

J'y trouvai quatre bonshommes qui, après quelques pourparlers, me confièrent qu'ils étaient gardiens de prison, à la Roquette. Révolutionnaires et désireux de servir la propagande, ils me remirent une petite souscription. Je ne les revis plus, mais j'appris, plus tard, qu'ils avaient été déplacés.

Lors des arrestations de 94, l'un d'eux, je le sus par un camarade qui s'était trouvé dans son service, à Mazas, se rendit utile à plusieurs des arrêtés, leur faisant passer des journaux, les mettant au courant de ce qui se passait dehors.

Une autre fois, le marchand de vins qui tenait la boutique de la maison me remit, de la part d'un de ses clients, un ou deux francs, pour la propagande et me fit, à diverses occasions, des versements semblables. Je finis par savoir que c'était un des «sergots» qui était de service dans la rue.

Nous nous attardions à bavarder lorsque je le rencontrais. Mais, déception amère, il me confia un jour qu'il était passé dans le service des mœurs! Dégoûté, je cessai de lui parler. Il cessa par contre de verser à la propagande.

A différentes reprises, surtout au plus chaud des persécutions, je reçus des renseignements anonymes sur ce qui se tramait à la «boîte». Une fois, entre autres, il s'agissait d'un pseudo-attentat du côté de Clichy. On me donna le nom de l'auteur, un individu que nous connaissions, en effet, comme très suspect, et qui ne fit que passer, du reste, dans le mouvement.

Comme à Genève, quelques camarades prirent l'habitude de venir bavarder le dimanche matin.

Pendant mon absence de dix-huit mois, de Paris,

le mouvement s'était étendu. Ce n'était plus le «demi-quarteron ». Les anarchistes étaient devenus nombreux. Une manifestation des sans-travail avait eu lieu, au cours de laquelle une ou deux boulangeries avaient été mises au pillage. A la suite desdits événements, Louise Michel et Pouget avaient été arrêtés et condamnés à cinq ans de prison.

La Chambre syndicale des menuisiers, composée d'éléments anarchistes, avait, de son côté, mené un fort mouvement anarchiste. Mais quelques «sales gueules» en avaient profité pour se glisser parmi nous et avaient commencé un travail de désagrégation qui fut continué avec persévérance.

A l'un des nombreux procès que la Chambre syndicale mentionnée ci-dessus eut à soutenir, les accusés firent venir comme témoin à décharge un nommé Martinet qui, par son bagout, avait su les embobeliner.

Au procès, il s'embarqua en un long discours, mais le président l'arrêta et fit lire son casier judiciaire orné de nombreuses condamnations dont pas mal pour attentats à la pudeur, outrages aux mœurs, etc.

Le sire sut s'en tirer avec habileté, avouant son indignité, mais demandant au tribunal de ne pas la faire retomber sur les accusés qui ignoraient son passé.

Loin de lui nuire, la «sortie» du président ne fit que le rendre sympathique à certains groupes. Comment ne pas admirer un gaillard qui avouait si franchement ses erreurs, et faisait son «mea culpa». C'est ainsi que le bonhomme put s'infiltrer dans les groupes, où son toupet et son bagout surent lui acquérir une certaine notoriété.

Ce fut sous son influence que commencèrent à germer les idées ultra-individualistes qui, par la suite, devaient faire tant de tort au mouvement anarchiste.

Il ne me fallut pas beaucoup de temps pour me rendre compte que, au train dont ça allait, l'anarchie ne serait bientôt plus qu'un parti de cambrioleurs, de souteneurs et de faux monnayeurs, si on ne se mettait en travers de cette «marche à l'égout».

Ce fut dans cet esprit que j'insérai l'article de Gautier que m'avait remis Crié. Article qui fut bientôt suivi d'un autre sur les voleurs, qui en amena un troisième sur la morale, lesquels me valurent de

sérieuses «engueulades» par ceux qui se sentaient visés.

Daon l'article «*Les Voleurs*», J'essayais de démontrer que, voler parce qu'on est trop paresseux pour travailler, n'a rien de révolutionnaire comme d'aucuns le prétendaient. Que, du reste, les moyens sournois n'ont jamais eu rien de révolutionnaire et ne tendent qu'à abaisser les caractères. Que, si on est acculé à la misère, par suite de la mauvaise organisation sociale, alors prendre là où il y a devient un imprescriptible droit.

Et comme d'aucuns, niant la morale, me demandaient «au nom de quelle morale je rejetais les voleurs», je tentai d'expliquer que si la morale bourgeoise est fautive, cela ne veut pas dire qu'il n'en existe pas une. Là où il y a des rapports entre individus, il en découle fatalement une morale qui doit régler les rapports de ces individus entre eux.

Une autre tendance que je m'attachai à combattre, ce fut la surenchère révolutionnaire.

Dès notre arrivée à Paris, je fus accablé de lettres qui nous reprochaient la tiédeur de notre révolutionnarisme.

«*Nous en avons assez de vos théories*», nous écrivait-on. «*Que voulez-vous que ça nous fasse - j'adoucis le mot - de savoir ce que sera la société de l'an 2000? C'est la révolution que nous voulons. Ce sont des articles qui fassent comprendre aux travailleurs que c'est la société actuelle qu'ils doivent culbuter... Assez de théories! Assez de phrases!*»

J'eus vite fait de leur dire ce que je pensais. Malheureusement, ils étaient nombreux ceux qui prenaient leur dévergondage d'épithètes pour du révolutionnarisme. Ils étaient convaincus, ce qui était pis. Toute leur énergie se dépensait en outrances... de paroles, se satisfaisant de voir prêcher ce qu'ils étaient incapables d'accomplir, car ce n'était pas parmi eux que se recrutaient ceux qui agissaient.

N'«être qu'un théoricien», était, pour eux, une tare inexcusable. Et nous n'étions que des théoriciens.

Cependant, à force de tenir tête aux braillards, nous finîmes par nous imposer. On nous accepta comme nous étions. Mais *le Révolté, la Révolte et les Temps Nouveaux* sont bourrés d'articles où je

répondais à ceux qui ne concevaient la propagande révolutionnaire que sous la forme d'articles au vitriol.

Il faut dire que la période fut agitée. Lorsqu'on relit les journaux révolutionnaires de la période de 1882 à 1886 surtout, on a l'impression d'être à la veille d'une révolution. C'est par centaines que l'on peut compter les condamnations - et quelques-unes très sévères - pour délits d'opinion. Les actes individuels et collectifs de révolte éclataient un peu partout.

Montceau, Decazeville, en France. Mais aussi en Espagne, en Italie, en Belgique, en Irlande, en Hollande, en Amérique. Nombre de nos camarades, du reste, croyaient la révolution proche. Et, parmi eux, beaucoup, malheureusement, au lieu de chercher ce qui devrait être fait dans cette révolution qu'ils voyaient imminente, se laissaient aller, dans leur impatience, à faire chorus avec les braillards.

On nous acceptait comme nous étions, mais cela n'allait pas sans discussions. Le sentiment de notre insuffisance révolutionnaire persista chez beaucoup. Aussi, lorsque Hervé se présenta avec sa *Guerre Sociale* et sa *Mam'zelle Cisaille*, son *citoyen Browning*, sa surenchère et toute sa comédie sur-révolutionnaire, il eut tout de suite un succès que nous n'avions pas connu pour notre compte. Mais c'est une histoire qui viendra à sa place.

Les anarchistes avaient établi une permanence à la salle Horel, rue Aumaire. Là, le mouchard Martinet sut y prendre la prépondérance. On en arriva à discuter «*s'il était anarchiste d'estamper un camarade*»! Et, comme de juste, on conclut par l'affirmative, personne n'ayant le droit d'avoir deux chemises ou deux paires de souliers, alors que d'autres n'en possédaient pas.

Les anarchistes sérieux, au lieu de rejeter ce joli monde, dégoûtés, cessant de fréquenter la salle Horel, laissèrent mouchards et détraqués maîtres de la place, où ils formulèrent les pires idioties sous couleur d'anarchie.

Ce fut de là que sortit la première bande de faux monnayeurs se réclamant de l'anarchie. Les premières pièces de 5 francs qu'ils écoulerent furent pour payer leur entrée à une réunion organisée par les anarchistes. Inutile de dire qu'ils n'oublièrent pas de réclamer leur monnaie.

On pourra se demander pourquoi nous laissâmes ces gens accomplir leur œuvre de déviation, et pourquoi la partie saine et nous-mêmes du *Révolté* n'entreprîmes pas cette œuvre d'épuration.

Cela tient à diverses causes. La plus grande partie de ceux qui se ralliaient autour du *Révolté* étaient des camarades qui pensaient que c'était perdre son temps que d'aller dans les dites parlotes. Et puis, il y avait ceux qui, très sincères, très bons camarades, prétendaient que, au nom de la liberté, chacun avait le droit de déraisonner si bon lui semblait, que nous n'avions pas à nous ériger en juges.

Pour mon compte, étant seul à faire le journal, à le composer, tant qu'il ne parut que tous les quinze jours, à revoir la copie, en fabriquer lorsqu'il en manquait, à suffire à la correspondance, écrire les bandes, faire l'expédition, sans compter nombre d'autres besognes, tout cela m'ôtait l'envie - et la possibilité - de courir les groupes, où, du reste, je n'aurais fait aucune bonne besogne, les meilleurs arguments ne me venant que lorsque la discussion était finie.

Au grief qui nous fut fait de ne jamais assister aux réunions, nous répondrons que ce fut un malheur que nous n'ayons jamais été en état de mener les deux propagandes de front: le journal et les réunions. Nous aurions pu éviter l'envahissement du mouvement par la tourbe individualiste.

Pour en finir avec le mouchard Martinet, il était parti, pour je ne sais quels motifs, à Genève, puis à Roubaix, où il sut s'infiltrer parmi les camarades, et les dominer par son toupet, cependant le bonhomme avait une gueule qui suait le vice.

Continuellement, les camarades de Roubaix m'envoyaient des communications où on louait l'admirable propagande que menait Martinet, ou des convocations pour des réunions où il devait prendre la parole. Je mettais le tout au panier.

A la fin, les camarades me demandèrent pourquoi leurs communications n'étaient pas insérées. Je leur en donnai la raison.

Entre temps, Reclus m'avait averti que Martinet avait été arrêté à Genève. Escroqueries ou affaires de mœurs?

A quelque temps de là, on vint frapper à ma

port. C'était Martinet qui m'apportait une communication. Je lui dis que je n'insérerais rien de lui.

Je sais ce que vous avez écrit sur moi aux camarades de Roubaix. Ce sont des faussetés. Du reste, ça ne se passera pas comme cela. Si vous continuez, vous aurez affaire à moi.

Oui, mais en attendant, vous allez me foutre le camp. Comme il était resté sur la dernière marche de l'escalier, je lui fermai la porte au nez. Il s'en alla en grommelant des menaces, que le bureau du *Révolté* était la première place où loger une bombe.

Par la suite, il fréquenta un groupe intitulé: *La Vengeance!* qui tenait ses réunions chez un marchand de vins de la rue de la Montagne-Saint-Genève. Il y fit voter que l'on envahirait le bureau et que l'on me «casserait la gueule». A ce qui me fut raconté, du moins, car on se garda bien de mettre la menace à exécution.

C'était de l'enfantillage. Mais, espérait le mouchard, ne pouvait-il pas, un jour, se trouver quelque détraqué qui prendrait la chose au sérieux?

Quelques années après, Martinet fut accusé par Rochefort, dans *l'Intransigeant* de n'être qu'un mouchard. Or, un jour que j'étais allé à l'imprimerie, pour la mise en pages, qui vis-je arriver? Maître Martinet.

Sans tenir l'imprimerie secrète, tant que j'avais travaillé seul, elle ne fut fréquentée que de quelques-uns. Mais ayant pris un camarade comme compositeur, il se trouva que celui-ci, à moitié hystérique, était en même temps un individualiste forcené, admirateur de Martinet. L'imprimerie fut bientôt connue de tout le monde.

Sitôt entré, Martinet se mit à déclamer: "J'ai été traité de mouchard par Rochefort. Je vous apporte une protestation à insérer".

"Vous auriez pu vous épargner cette peine. Je n'insérerai certainement pas votre protestation".

"Pourquoi!"

"Parce que, comme Rochefort, je crois que vous n'êtes qu'un mouchard".

"Les preuves?"

"Adressez-vous à Rochefort qui dit les avoir".

"Oui, je sais. Vous voudriez tous m'envoyer au bagne, mais vous n'y réussirez pas".

"Assez de déclamation. Tournez-moi les talons, et vivement".

Martinet s'en alla, continuant à menacer.

Contre moi il s'en tint là. Mais, pour les mêmes raisons ayant eu, plus tard, des démêlés avec Pouget, il s'embusqua, une nuit, près du domicile de ce dernier. Lorsque celui-ci rentra d'une réunion, il lui tomba dessus.

Quand commencèrent les manifestations en faveur du 1er Mai, un camarade bulgare, nommé Stolanoff, et Merlino, - ce dernier ayant quitté la magistrature italienne pour venir à l'anarchie, - s'avisèrent d'écrire un manifeste à cette occasion, et de le composer à l'imprimerie, où en train de le tirer, on vint les arrêter.

Je n'ai jamais soupçonné Cabot, c'était le nom du compositeur, d'être de la police. Mais c'était certainement ses accointances avec Martinet qui avaient mis la police sur la trace de nos camarades.

Etant gérant du journal, j'avais jugé que, pour la sûreté de l'imprimerie, il serait imprudent de louer le local à mon nom. J'avais donc demandé à Paul Reclus de nous prêter le sien.

Après l'arrestation de nos amis, je jugeai que Cabot devenait trop dangereux. Je demandai à Paul Reclus son appui pour remercier l'indésirable.

J'ai eu des centaines d'hommes sous mes ordres, me répondit-il, je n'ai jamais renvoyé personne.

La tolérance est une belle chose, et honore ceux qui la pratiquent. Mais lorsque ça devient dangereux pour les autres, dans un mouvement traqué comme était le nôtre, cela prend un autre nom.

C'est très bien, répliquai-je. Gardez Cabot, et l'imprimerie, moi, j'irai faire le journal où je n'aurai aucune responsabilité de ce genre.

Et je fis, dorénavant, composer le journal, chez Duval, l'imprimeur qui nous en faisait déjà le tirage.

L'imprimerie fut, plus tard, transportée à Bruxelles. Elle servit à éditer la série de brochures connues sous le nom de *Bibliothèque des Temps*

Nouveaux». C'était Elisée Reclus qui était censé s'en occuper. Mais, avec sa trop grande confiance habituelle et son inaptitude à bien apprécier les hommes, il l'avait placée au nom d'un individu qui finit par la vendre pour son propre compte.

Pour ce qui est de Cabot, ayant été estampé par un individu plus individualiste que lui, il fut, m'a-t-on dit, dégoûté de l'individualisme et des individualistes.

C'était lui qui, sans rire, affirmait ne jamais aller à un rendez-vous, parce que ça aurait été aliéner sa liberté.

Après cela, on peut tirer l'échelle.

Eh! bien, non. Il y a mieux.

Avant de disparaître du mouvement, Martinet avait fondé, avec d'autres types de son espèce, un groupe qu'ils baptisèrent *Groupe de l'amour libre*. Dans ce groupe, on devait, entre soi, échanger les femmes. Non content d'opérer entre eux, ils allèrent trouver un ex-ouvrier mineur, nommé C..., qui depuis peu, fréquentait les groupes et avait une femme assez gentille.

Ils tentèrent de persuader l'homme et sa compagne qu'il était immoral et d'un mauvais exemple, de ne pas se prêter aux «frères et amis». Que, depuis le temps qu'ils étalent ensemble, ils avaient besoin de changement, que, pour l'idée, ils devaient se choisir, chacun, un nouveau partenaire.

Trop ancrés dans l'erreur, C... et sa femme ne voulurent rien savoir. Bien leur en prit, car, paraît-il, l'existence du «groupe de l'amour libre» eut une triste fin: les membres - sans jeu de mots - ayant tous pris la syphilis. A chacun selon ses œuvres!

J'en reviens aux débuts du journal à Paris.

Les premiers numéros furent composés et tirés chez un petit imprimeur de la rue des Patriarches, qui fit faillite au quatrième numéro, - le journal n'y était pour rien.

Fatigué des petits imprimeurs, j'allai dans une imprimerie assez importante, chez un nommé Couchoud, rue Delambre. Mais, dès le deuxième numéro, il m'avisa que le journal lui faisait du tort auprès de sa clientèle, qu'il serait très heureux que j'eusse à le transporter ailleurs. Ne voulant pas me

mettre dans l'embarras, il me donnait le temps de chercher. Le plus tôt serait le mieux.

Ce fut à ce moment, je crois, que Loth et Rieffel, deux camarades ayant appartenu au groupe qui avait édité *Terre et Liberté*, - m'offrirent leur imprimerie. Mais il fallait trouver un imprimeur pour le tirage. J'allai échouer chez un nommé Reiff, place du Collège de France.

Au sixième numéro, il refusa de me livrer le tirage et les formes parce que je ne pouvais le payer entièrement. Il me manquait une cinquantaine de francs. Les difficultés financières se faisaient déjà sentir.

Je me rendis chez le camarade Bérard qui pouvait largement me prêter la somme que je lui demandais. Mais «il n'était pas en état de disposer des 50 francs!». Il me conseilla de m'adresser à Demongeot, qui tenait un grand café prospère. Lui, non plus, ne pouvait disposer d'aucune somme.

Ce fut ma femme qui me tira d'embarras. Elle me donna ses boucles d'oreilles, deux bagues et un bracelet, les seuls bijoux qu'elle avait. Je les portai au Mont-de-Piété. Je pus dégager le tirage et les formes et ne remis plus les pieds chez Reiff.

Ce n'était pas tous les jours la noce. Peu de temps après notre retour à Paris, nous n'avions pas le sou, et, ce jour-là, rien à manger à la maison. Il nous arriva un pauvre mandat de quelques francs tard dans l'après-midi. Inutile de dire que je ne perdis aucun temps pour aller le toucher... et le dépenser.

Le journal tirait à 5.000 et commençait à se vendre.

J'avais reçu, deux ou trois fois, la visite d'un garçon qui venait de Nancy: il s'appelait Duval, Désesparé, il ne rêvait que d'accomplir quelque acte désespéré. Il fréquentait surtout le Groupe de Levallois-Perret.

Nous discutons des idées. Il me paraissait convaincu et sincère. Mais il ne s'ouvrit jamais à moi de l'acte qu'il projetait. Ce fut par les journaux que j'appris qu'il avait cambriolé l'appartement de Madeleine Lemaire, connue comme peintre de fleurs.

Cela se passait en 1887. Duval fut tout de suite soupçonné, et, un jour, reconnu par le policier Rossignol qui sauta sur lui. En se défendant, Duval

blessa légèrement son agresseur. Mais le policier n'était pas seul. Duval fut ligoté et emmené au Dépôt.

Au procès, il se défendit énergiquement, revendiquant son acte, proclamant qu'il avait agi pour la propagande, et faisant une profession de foi anarchiste. Il excita un grand enthousiasme parmi les camarades.

Par contre, ceux de la clique guesdiste, qui avaient réussi à s'introduire dans la rédaction du *Cri du Peuple*, tombèrent à bras raccourcis sur Duval, faisant chorus avec les journaux bourgeois, le présentant comme un vulgaire voleur, et essayant, en même temps, de salir les anarchistes.

Leur attitude était d'autant plus inconcevable, que Duval ne se réclamait ni d'eux, ni de leurs théories. Ils pouvaient, pour leur compte, se désolidariser des principes qu'il professait, mais la façon dont ils le faisaient était ignoble.

Ecœuré de leur mauvaise foi, je pris sa défense dans un article du *Révolté*, intitulé: «*Encore un mot au sujet du vol et des voleurs*», où tout en faisant des restrictions, je me laissais aller à légitimer l'acte de Duval. Ce qui me fut reproché, plus tard, lorsque j'attaquai les théories individualistes sur le cambriolage.

Duval fut condamné aux travaux forcés. Le verdict lui fut lu dans la cellule où on l'avait revêtu de la camisole de force, sur l'ordre du président qui l'avait fait expulser du tribunal à cause de son attitude énergique.

De longues années après, il parvint à s'échapper du bagne.

Plus tard, Ritzerfeld, un autre camarade du groupe de Levallois-Perret, qui venait de temps à autre me donner un coup de main à la besogne du journal, arriva un jour, avec un de ses amis. Ils étaient porteurs de divers objets qu'ils venaient de retirer du «clou».

Lorsque nous fûmes seuls, Ritzerfeld me confia que les dits objets provenaient du cambriolage de chez Madeleine Lemaire. Son ami, plus ou moins mêlé à l'affaire, en avait eu la garde.

Ce même ami, toujours d'après Ritzerfeld, achetait, quelque temps après, une espèce de café bouibouis, à Montmartre. Avec le produit, je suppose, de la vente des objets que j'avais vus. Et voilà comment ce pauvre Duval ayant cru travailler

pour la propagande, n'avait, en réalité, travaillé qu'à faire un bourgeois de plus. Car, inutile de le dire, l'individu en question, se désintéressa supérieurement de la propagande.

Lors de l'affaire Bonnot, Duval qui s'était réfugié en Amérique, m'écrivit pour me reprocher mon attitude au sujet de cette affaire, me rappelant que je n'avais pas hésité à le défendre, lui, autrefois.

Je lui répondis que, en effet, je n'avais pas hésité à le défendre, connaissant sa sincérité, mais qu'il avait donné un bien mauvais exemple, tous les ruffians ayant envahi le mouvement se réclamant de son cas pour justifier leurs appétits. Il oublia de me répondre.

Vers la même époque, ce fut la visite de Gallo que je reçus. Lui aussi, voulait frapper un coup. Mais, je ne sais pourquoi, il ne me parut pas sérieux.

Peu de temps après, cependant, je lus dans les journaux qu'on avait jeté dans la «corbeille» de la Bourse un flacon qui, en se brisant, dégagea une mauvaise odeur; pour l'auteur de l'acte ce devait être une bombe. En même temps, il avait tiré cinq coups de revolver dans le tas de boursicotiers qui se sauvèrent sans que personne fût atteint.

Arrêté immédiatement, l'auteur de l'acte déclara se nommer Gallo, être anarchiste, qu'il en avait assez de crever la misère, et avait voulu faire payer aux bourgeois le prix de leur exploitation.

Lui aussi fut d'une rare violence à son procès. Il fut envoyé au bagne quoique personne n'eût reçu seulement une égratignure.

Peu de temps après son arrivée au bagne, il tenta d'assommer, à coups de pioche, un de ses gardes-chiourme.

Après l'affaire Rousset, il m'envoya un mémoire par lequel il demandait que l'on entamât, en sa faveur, une campagne pour sa libération.

J'essayai de lui faire comprendre que son cas n'avait rien de commun avec celui de Rousset. Ce dernier avait été condamné pour un acte qu'il n'avait pas commis. Il y avait, là, chance de soulever l'opinion publique pour forcer les juges militaires à réparer leur erreur - ou forfaiture.

Lui, Gallo, avait été condamné - féroce sans doute, mais légalement - pour un acte qu'il avait commis, qu'il avait revendiqué.

Je l'engageai à s'adresser à la «Ligue des Droits de l'Homme».

Je n'en entendis plus parler, le pasteur dont il m'avait donné l'adresse pour correspondre s'étant refusé à servir d'intermédiaire.

A travers tous ces événements, le journal vivotait. Le tirage était monté à 6.000. Mais, faute d'argent, il y avait des semaines où il paraissait en retard. Cela ne m'empêcha pas de le faire paraître hebdomadairement, au lieu de tous les quinze jours, puis de le mettre à 0,05F au lieu de 0,10F. Le journal tira à 8.000, mais sans changements dans la situation financière.

Ayant quitté la Suisse, Reclus vint habiter Nanterre. De là, il se transporta à Sèvres.

Une fois, nous rendîmes visite à Léon Cladel qui habitait les environs.

Un autre jour, il était venu m'attendre au débarcadère des bateaux-mouche, près du pont de Sèvres. En route pour aller chez lui, nous passâmes près de deux vieilles femmes qui marchaient devant nous, causant de leurs petites affaires. A l'une d'elles il manquait deux ou trois sous pour un achat quelconque. Elle était désolée d'être forcée de pousser jusque chez elle pour chercher l'argent.

L'autre n'avait pas d'argent non plus. Comment faire? Spontanément, tirant les trois sous de sa poche, Reclus les offrit à la dame à laquelle ils manquaient : *«Excusez- moi, madame, dit-il, mais permettez-moi de vous tirer d'embarras. Une si petite somme!»*

Je n'ai jamais vu de personnes aussi choquées de cette hardiesse, que le parurent les deux bonnes femmes. Reclus leur aurait fait des propositions déshonnêtes, que, parole d'honneur, elles n'eussent pas été plus scandalisées. Reclus dut remettre ses trois sous dans sa poche.

Cette histoire en rappelle une autre qui fut contée à ma femme par la femme d'un professeur de Cambridge fort connu.

Elisée s'était rendu chez eux, étant allé à Londres, pour consulter quelques documents qu'il savait trouver au British Muséum. Il était parti le matin pour aller faire ces recherches, devant quitter Londres le lendemain, de bonne heure.

Il était tard lorsqu'il rentra, le soir. On lui demanda s'il avait trouvé ce qu'il cherchait. Et Reclus d'avouer qu'il n'avait pas eu le temps...

En arrivant au British Muséum il était tombé sur un groupe de visiteurs - qui lui étaient totalement inconnus - arrêtés devant les frises du Parthénon, connues en Angleterre sous le nom d'*Elgin's Marbles*.

L'attitude de ces visiteurs était si visiblement embarrassée que Reclus ne put s'empêcher de venir à leur secours, leur expliquant ce devant quoi ils semblaient ahuris.

De fil en aiguille, il avait, avec eux, fait le tour des galeries, tâchant de les initier aux beautés devant lesquelles il les arrêtait. Tant et si bien que l'heure de la fermeture était arrivée et Reclus avait dû rentrer bredouille.

Le plus drôle, c'est que lorsqu'il prit congé de ses protégés, ils s'étaient consultés, à part, pour décider s'il ne serait pas convenable d'offrir un pourboire à leur cicerone benévole!

Comme je l'ai constaté pour Kropotkine, Reclus ne se targuait jamais de son grand savoir, et n'en tirait aucune vanité. Il savait écouter les objections d'où elles venaient et y répondre sans morgue, sans le ton tranchant de celui qui émet les arrêts.

Tous ceux qui l'ont connu, ont parlé de sa grande bonté, de sa tolérance. Il faut y ajouter la simplicité de ses manières.

«Sa bonté et sa tolérance!» j'avouerai qu'elles me portèrent parfois sur les nerfs, et nous mirent assez souvent en contradiction l'un avec l'autre.

Que chacun ait le droit de penser comme il l'entend et de l'exprimer à sa façon, cela est entendu. Ce n'est pas nous, qui nous réclamons de la liberté, qui avons à nous élever contre cela. Mais, lorsque des imbéciles, ou des gens payés pour cela, viennent dénaturer vos propres idées, les déformer, annihiler la propagande que vous faites, faut-il leur laisser faire leur besogne sans protester?

Je ne parle pas de leur imposer silence en venant aux moyens violents, quoiqu'il y ait des cas où les gaillards n'auraient que ce qu'ils méritent, mais, tout au moins, les remettre à leur vraie place, en se désolidarisant d'avec eux et de leurs élucubrations. Agir autrement, c'est de la bêtise ou de la faiblesse.

La bonté! la tolérance! tant que l'on voudra dans les circonstances ordinaires de la vie. Mais en matière de propagande, dans un mouvement traqué comme fut le nôtre, trop de tolérance devient dangereux et même criminel.

C'est surtout sur la question du vol que nous nous trouvions souvent aux prises. «*Voleurs m'écrivait-il, nous le sommes tous, et moi le premier, travaillant pour un éditeur et tâchant d'avoir un salaire, dix fois, vingt fois la paye ordinaire d'un honnête homme. Tout est vol!*»

L'argument était diablement tiré par les cheveux. Si Reclus se faisait payer un peu mieux que le terrassier, cela ne prouvait pas qu'il fût un voleur, mais qu'il était, grâce à certaines circonstances, un peu moins volé que d'autres. Son argumentation venait d'un excès de scrupules, tout à son honneur, mais en sociologie, en matière de propagande, on ne doit pas raisonner seulement par sentiment.

C'est parce que la société est basée sur le vol que nous voulons la refaire. Pratiquer le vol par d'autres moyens que ceux qu'elle autorise ou légitime, ne fait qu'ajouter à sa mauvaise organisation, et ne travaille nullement à sa transformation. Nous voulons une société d'où soit banni le vol. Ce n'est pas en le préconisant, ni en multipliant les voleurs que nous travaillerons à leur disparition, et que nous préparerons une société d'harmonie.

Elisée Reclus, je dois ajouter, ne préconisait pas le vol, mais il était trop tolérant, et avait trop d'excuses pour ceux qui le préconisaient.

Nous n'avons à nous faire les juges de personne, était un autre de ses axiomes. Possible, encore, au sens général. Mais, lorsque, dans une lutte, des individus viennent salir les idées que vous défendez et les rendre répulsives à ceux que vous voulez convaincre, devez-vous, sous prétexte de liberté, qu'il ne faut se faire juge de personne, laisser accomplir la besogne de désagrégation que l'on tente de faire dans vos rangs? Au demeurant, lorsque nous critiquons les institutions bourgeoises, ne nous posons-nous pas en juges? Les vérités générales valent pour des généralisations, mais ne s'adaptent pas toujours à des cas particuliers et définis.

Dans un mouvement d'idées qui a tant de préjugés à vaincre avant d'être compris, il est du devoir de ceux qui luttent pour le faire triompher de combattre ceux qui, par bêtise, le dénaturent. Encore plus, lorsque ce sont des escrocs, des

policiers qui tentent cette besogne.

Et les événements m'ont donné raison. C'est parce que nombre des nôtres ont trop bénévolement supporté le travail démoralisant d'un tas de fripouilles, en ne réagissant pas sérieusement contre la déviation individualiste, que nous avons été débordés par cette tourbe qui, aujourd'hui, tient le haut du pavé, faisant de son mieux pour détruire la propagande et entraver tous nouveaux efforts pour la remettre sur pied.

Plus tard, lorsque Reclus alla habiter la Belgique, je ne le vis plus qu'entre deux trains ou lorsque, de passage à Paris, il venait au bureau, ou à l'imprimerie, si c'était jour de tirage. Nous allions déjeuner dans un restaurant du quartier, échangeant nos impressions, puis il repartait, emportant quelque copie à revoir, quelque volume - de vers, principalement - pour en rendre compte. Même en voyage, il travaillait, ayant toujours des feuilles de papier et un crayon pour prendre des notes.

Sa mort a été une perte pour l'idée. Aujourd'hui, nous le sentons plus profondément que jamais, voyant le mouvement aller à la débandade, aux mains d'ignorants.

Lui et Kropotkine encore vivants, nous aurions, certainement, pu enrayer cette déviation. Mais ils ne sont plus. Et, jusqu'ici, je ne vois poindre personne qui soit capable de remplir le vide qu'ils ont laissé.

Vivait en Argentine un docteur anglais, du nom de Creaghe, qui avait fait, là-bas, une petite fortune, et soutenait la propagande anarchiste.

Venu en Europe pour revoir son pays, il passa par Paris et vint à la maison. Nous parlâmes de divers sujets et, au cours de la conversation, il posa sur la table une livre anglaise pour la propagande. A un autre moment, il en allongea une autre. Et, ainsi de suite, une demi-douzaine de fois. Mais, les meilleures choses ont une fin. Nous arrivâmes au bout de ce que nous avions à nous dire, et le don des pièces cessa aussi.

A Paris, deux jeunes garçons, Bidault et Niquet, avaient fondé la «*Ligue des Antipatriotes*». Ils se proposaient de faire de la propagande antimilitariste et pousser à la désertion. Ils réussirent à grouper quelques jeunes gens autour d'eux.

Pour avoir de l'argent pour leur propagande, ils

organisèrent une tombola et nous demandèrent de publier la liste des numéros gagnants, ce que Je fis, ignorant qu'il existait une loi contre les loteries ou, du moins, qu'elle s'appliquait à ces sortes d'opérations faites entre soi.

Un petit journal, plus ou moins anarchiste, qui se publiait à Elbeuf, *l'Ouvrier Normand*, crut bien faire en reproduisant cette liste d'après *le Révolté*, comme il reprenait souvent nos articles. Le parquet de là-bas le poursuivit pour organisation d'une loterie illicite.

Comme défense, il argua n'avoir fait que reproduire d'après nous qui n'avions pas été poursuivis.

Pour ne pas être en reste, le parquet de Paris nous envoya une assignation, ainsi qu'à la *Ligue des Antipatriotes*.

Méreaux, pour le journal, Bidault et Niquet, pour la *Ligue des Antipatriotes*, attrapèrent, chacun, 15 jours de prison, 500 francs d'amende et la privation de leurs droits civils et politiques.

Bidault et Niquet qui avaient dix-sept ou dix-huit ans, au plus, furent privés de droits qu'ils n'exerçaient pas encore.

N'étant pas au courant de la législation sur la presse, ne fréquentant personne capable de me renseigner, je me rappelai toutefois que, sous l'Ordre Moral, les journaux qui étaient condamnés

à l'amende devaient, s'ils ne payaient pas, disparaître ou changer de titre. Il en avait été ainsi pour *Le Corsaire* de Portalis, et les journaux qui lui avaient succédé. De même pour le *Radical*, de Mottu.

Je m'imaginai qu'il devait en être de même pour *le Révolté*, J'annonçai donc l'apparition de *la Révolte*, en me gardant bien de notifier qu'il succédait au *Révolté*, ce qui, d'après l'ancienne législation, nous aurait valu de nouvelles poursuites, mais précisant que, après entente entre les deux administrations, *la Révolte* ferait le service aux abonnés du *Révolté*. Comme je gardais les même format, même caractère et même aspect typographique pour le nouveau journal, il ne pouvait y avoir aucune erreur.

Les condamnés firent traîner l'affaire pour gagner du temps. Mais les condamnations furent définitives.

Seulement, la façon dont ce procès fut mené indique suffisamment le sans-gêne que la magistrature professe pour ses propres règles.

Les prévenus s'étant présentés à la date indiquée on leur dit que le rôle était trop chargé, et qu'ils eussent à se présenter à une autre audience.

Exacts encore au rendez-vous, il leur fut dit que, après leur départ, le jour où le procès devait être primitivement jugé, leur affaire avait été rappelée et jugée. Qu'ils étaient condamnés par défaut!

Jean GRAVE.
